

Point Soleil poursuit sur la voie du bronzage responsable

Du 15 mai au 15 juillet, Point Soleil lance une vaste campagne de sensibilisation, pour encourager les Français à se poser les bonnes questions face à leurs expositions UV (solaire et cabine).

Via des campagnes de marketing direct et des affiches grands formats dans les vitrines des centres, Point Soleil ambitionne de permettre à 100 000 personnes de réaliser, d'ici la fin de l'année, leur diagnostic solaire.

« Avec cette nouvelle campagne de sensibilisation, nous réaffirmons, aux côtés de [l'Institut Français Soleil & Santé](#), notre engagement à assurer auprès du public une information exhaustive pour une exposition modérée aux UV et une prévention du risque solaire optimale pour les personnes à risque », indique Hervé Corlay, Président de Point Soleil.

Le diagnostic solaire de l'IFSS, pour que le soleil ne soit que du plaisir

Avant l'arrivée des beaux jours et des premières vacances d'été, Point Soleil invite toute personne (cliente ou non) à mesurer son aptitude au soleil et ainsi à mieux adapter son comportement face à l'exposition solaire, grâce au diagnostic solaire de l'IFSS.

Le diagnostic solaire a été élaboré en collaboration avec le département de dermatologie de l'hôpital Bichat-Claude Bernard de Paris. Il s'agit d'un auto-questionnaire réalisable en 5 minutes environ. Il a une double vocation :

- éduquer sur les facteurs de risque, pour que le soleil reste un plaisir, et éviter aux personnes présentant des facteurs de risque de s'exposer inutilement,
- permettre à chacun, de clarifier sa sensibilité aux rayons UV (solaires ou en cabine) et définir son phototype grâce à quelques questions simples.

Le [diagnostic solaire de l'IFSS](#) est disponible au sein des [centres Point Soleil agréés](#).



Prévention du risque solaire : le bilan 2012 de Point Soleil

Il y a un an, Point Soleil choisissait de déployer le diagnostic solaire de l'IFSS dans son réseau. Aujourd'hui, près de 100 centres de bronzage Point Soleil ont reçu leur agrément et participent aux efforts de prévention solaire en mettant l'auto-questionnaire à destination du plus grand nombre.

« En 2012, nous avons réalisé 40 000 diagnostics solaires, ce qui nous conforte totalement dans notre démarche de bronzage responsable », conclut Hervé Corlay.

A propos de Point Soleil - www.pointsoleil.com

Professionnel responsable et soucieux du bien-être de ses clients, Point Soleil affiche, depuis le début d'année 2013, un nouveau positionnement : *'le bien-être est notre métier'*. L'enseigne propose désormais une offre globale dédiée au bien-être comprenant des activités de bronzage en cabine, d'aquabiking (Diwabike) et de photo-rajeunissement (Diwalight).

Le réseau Point Soleil regroupe aujourd'hui 120 centres en France.

Point Soleil

Point Soleil rappelle que son activité professionnelle de bronzage en cabine est encadrée depuis 1997 par une réglementation très stricte et protectrice du consommateur. Le rayonnement d'un appareil de bronzage UV peut affecter la peau et les yeux. Ces effets biologiques dépendent de la nature et de l'intensité du rayonnement, ainsi que de la sensibilité de la peau des individus.

Contacts presse

3d Communication

Bénédicte Couturier / Caroline Pierron

01 46 05 87 87

bcouturier@3dcommunication.fr / cpierron@3dcommunication.fr